



DEMANDE DE REMBOURSEMENT INSCRIPTIONS CONCOURS

SAISON 2016 - 2017

Nom et prénom de l'archer(e) :

Ne sont remboursées que les inscriptions aux concours effectués dans les départements 54, 55 et 57
(cf rapport d'Assemblée Générale du 29 octobre 2016)

	DATE DU CONCOURS	LIEUX DU CONCOURS	TYPE DE CONCOURS	MISE en €	JUSTIFICATIF (1)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
TOTAL				0	

1. Case à cocher si vous joignez un justificatif. Souhaité pour la saison 2016-2017, obligatoire pour les saisons futures.